

# IDENTIFICATION DE VOTRE SYSTÈME

En vertu du Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés vous devez identifier votre système de stockage directement auprès d'Environnement et Changement climatique Canada. La présente fiche de renseignements fournit des renseignements sur la façon d'identifier votre système.



### Sachez stocker 6

Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés

Comment identifier votre système auprès d'Environnement et Changement climatique Canada?

La méthode la plus rapide et la plus simple consiste à enregistrer votre système par l'intermédiaire du système d'enregistrement en ligne, soit le Registre fédéral d'identification des systèmes de stockage (RFISS). Si vous avez en main tous les renseignements nécessaires, le processus devrait nécessiter environ une demi-heure par système. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez téléphoner au 1-844-672-8038 et nous vous ferons parvenir un formulaire d'identification par la poste ou par télécopieur.

#### Quand recevrez-vous votre numéro d'identification?

Si vous avez fourni tous les renseignements exigés à l'annexe 2 du *Règlement* et que vous avez utilisé le système d'enregistrement en ligne RFISS, vous recevrez votre numéro d'identification d'Environnement et Changement climatique Canada immédiatement. En effet, le RFISS génère automatiquement les numéros d'identification à la dernière étape du processus d'enregistrement des systèmes dont l'information saisie est complète. Par contre, si vous envoyez le formulaire d'identification rempli à Environnement et Changement climatique Canada par courrier ou par télécopieur, le processus peut alors prendre jusqu'à trois semaines.



#### Quel est le délai pour identifier votre système?

Le délai varie selon le système. Si votre système de stockage était en exploitation avant l'entrée en vigueur du *Règlement* (le 12 juin 2008), il s'agit d'un système **existant**. Tout système existant devait être identifié avant le 12 juin 2010.

Tout système installé après le 12 juin 2008 (ou qui sera installé dans le futur) est considéré comme étant un **nouveau** système. Les nouveaux systèmes doivent être identifiés avant le premier transfert de produits dans les réservoirs.

# De quelle information avez-vous besoin pour identifier votre système?

Les renseignements demandés sont indiqués à l'annexe 2 du *Règlement*.

### Pouvez-vous utiliser un numéro d'identification émis par un autre ministère?

Non. Un autre ministère peut vous remettre un numéro d'identification, à d'autres fins. Cependant, en vertu du présent *Règlement*, vous devez posséder un numéro d'identification pour votre système attribué par Environnement et Changement climatique Canada. N'oubliez pas que ce numéro doit être visible sur le réservoir ou à proximité.

## Que se passerait-il si vous n'identifiiez pas votre système?

Vous enfreindriez l'article 28 du *Règlement* et pourriez faire l'objet de mesures d'application de la loi. Les fournisseurs de produits doivent également prendre connaissance des exigences relatives à l'identification. (Consultez la fiche Sachez stocker 11 – Si vous effectuez la livraison de produits). S'ils remplissent des systèmes de stockage qui sont assujettis au *Règlement*, mais qui n'ont pas été identifiés auprès d'Environnement et Changement climatique Canada, ils enfreignent l'article 29 du *Règlement*. Ces fournisseurs peuvent alors faire l'objet de mesures d'application de la loi.



Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Internet au www.ec.gc.ca/rs-st. Si l'information dont vous avez besoin n'apparaît pas sur notre site Internet, veuillez communiquer avec le bureau de votre région ou le Programme des systèmes de stockage :

Pacifique et Yukon	ec.reservoirspyr-tankspyr.ec@canada.ca	604-664-9100
Prairies et Nord	ec.promconrpn-compropnr.ec@canada.ca	780-951-8600
Ontario	ec.enviroinfo.ontario.ec@canada.ca	416-739-4826
Québec	ec.reservoirsqc-tanksqc.ec@canada.ca	514-283-5350
Atlantique	ec.enviroinfo.ec@canada.ca	902-426-7231
Programme des systèmes de stockage	ec.registrereservoir-tankregistry.ec@canada.ca	1-844-672-8038

Le présent document a été rédigé aux fins de référence et d'accessibilité et n'a pas de caractère officiel. Il ne vise qu'à donner une orientation générale. Pour l'interprétation et l'application du Règlement, l'utilisateur doit consulter la version officielle du Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés et demander son propre avis juridique, s'il y a lieu.

N° de cat. : En4-94/6-2015F-PDF ISBN : 978-0-660-02813-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.

Photos : © Thinkstockphotos.ca © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016 Also available in English